



Sommaire de la réunion régulière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre Administratif, 1671, rue Ouatouchouan à Mashteuiatsh, le lundi 17 juin 2013, de 9 h 04 à 16 h 23 (Arrêt de 12 h 10 à 13 h 10).

Sont présents : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef aux Affaires extérieures
M. Stéphane Germain, vice-chef aux Relations communautaires
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller

S'excuse : M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef aux Affaires extérieures (13 h 10 à 14 h 10)



ALLOCATION BUDGÉTAIRE 2013-2014 ET PLAN D'EFFECTIF 2013-2014

Les documents financiers suivants ont été adoptés par le précédent Conseil à la réunion des 25 et 27 mars 2013; ils sont sujets à être entérinés par le Conseil actuel et sont déposés à la réunion par les différentes unités administratives de l'organisation :

- Allocation budgétaire 2013-2014
- Mise à jour du plan quinquennal d'immobilisations 2011-2016 et plan annuel 2013-2014
- Projets de développement économique et communautaire.

Les données relatives à l'allocation budgétaire présentée aujourd'hui sont les mêmes que celles qui ont été présentées au précédent Conseil, les 25 et 27 mars 2013 dernier.

Le résultat global obtenu, lors du processus budgétaire annuel, est un déficit de l'ordre de 609 116 \$ qu'il est suggéré de sécuriser à même la réserve pour déficit des fonds autonomes qui a un solde de 621 949,24 \$.

Les revenus prévus pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 totalisent 38 588 402 \$ et les dépenses se chiffrent à 39 228 366 \$.

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Chacune des directions a établi son allocation budgétaire qui est la suivante :

Direction générale	862 087 \$
Services administratifs	2 947 992 \$
Santé et mieux-être collectif	10 881 227 \$
Éducation et main-d'œuvre	13 717 036 \$
Patrimoine, culture et territoire	3 725 643 \$
Sécurité publique	1 249 398 \$
Travaux publics et habitation	<u>5 844 983 \$</u>
TOTAL	39 228 366 \$

Pour ce qui est de l'état des fonds autonomes, au 20 mars 2013, les liquidités totalisent 12 452 727 \$.

Au niveau du Conseil de bande, le total de l'allocation budgétaire demandée est de 937 522 \$.

En ce qui concerne le Secrétariat exécutif, l'allocation budgétaire initialement demandée était de l'ordre de 2 264 805 \$. Ce montant ne couvrirait pas toute l'année financière, mais seulement jusqu'au mois d'août 2013. Un montant de 600 000 \$ est ajouté à l'allocation budgétaire du Secrétariat exécutif pour couvrir toute l'année financière, ce qui fait un total de 2 864 805 \$.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan reconfirme l'approbation des allocations budgétaires 2013-2014, approuvées par le Conseil précédent en mars 2013, sous réserve de la création d'un montant de réserve en vue du règlement du dossier d'arbitrage de la Sécurité publique.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan reconfirme l'approbation de l'allocation budgétaire du Secrétariat exécutif, approuvée par le Conseil précédent en mars 2013, sous réserve de la correction du montant de l'allocation budgétaire qui doit se chiffrer à 2 864 805 \$ pour l'année financière complète.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan reconfirme l'approbation du plan quinquennal d'immobilisation 2011-2016 et du plan annuel 2013-2014, approuvés par le Conseil précédent en mars 2013.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan reconfirme l'approbation du plan d'effectif 2013-2014 – incluant les demandes relatives au troisième tour - approuvé par le Conseil précédent en mars 2013, sous réserve de l'abolition de poste d'agent de service en territoire prévue au Plan d'effectif de PCT qui sera rapidement étudié par le Conseil ultérieurement.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne

Appuyée de M. Stéphane Germain

Adoptée à l'unanimité

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES POMPIERS

Le salaire des pompiers volontaires n'a pas augmenté depuis 2008, notamment parce que les pompiers ne sont pas considérés comme des salariés et par conséquent, ils ne sont pas sujets à l'augmentation économique et statutaire des employés du Conseil.

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Dans un objectif de rétention et d'attraction des ressources, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan modifie la rémunération et les conditions de travail des pompiers en approuvant une augmentation de salaire de 1 \$ de l'heure et l'ajout d'une allocation de repas, conformément à ce qui est offert aux pompiers volontaires dans les municipalités avoisinantes.

Les montants relatifs à ces changements de rémunération et de conditions de travail sont déjà prévus dans l'enveloppe budgétaire d'AADNC.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION N° 5546

Pekuakamiulnuatsh accepte comme membre de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean, la personne dont le nom apparaît ci-dessous :

Nom : Siméon, Jeannine
Date de naissance : 1945-10-21
Numéro de bande : 0770040801
Bande : Atikamewk de Weymotaci

Proposé par M. Patrick Courtois, appuyé de M. Stéphane Germain et adopté à l'unanimité.



RÉSOLUTION NO 5547

Pekuakamiulnuatsh accepte comme membres de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean, les personnes dont le nom apparaît ci-dessous :

Nom : Rock, Marie Julie Céline
Date de naissance : 1971-05-21
Numéro de bande : 0800438901
Bande : Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam

Nom : Verreault, Élizabeth Isabel Julyanne
Date de naissance : 2004-01-27
Numéro de bande : 0800438801
Bande : Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam

Nom : Verreault, Charles-Henri Antoine Napahel
Date de naissance : 2009-07-03
Numéro de bande : 0800438701
Bande : Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam

Proposé par M^{me} Marjolaine Étienne, appuyé de M. Charles-Édouard Verreault et adopté à l'unanimité.

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN



RÉSOLUTION NO 5541

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, considère important de soutenir les institutions sous sa gouverne et celles sous la gouverne des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE la C SSPNQL fait partie d'une institution qui répond aux besoins de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan en matière de concertation et de collaboration dans le domaine de la santé des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE les quatre facultés de médecine de la province de Québec ont exprimé le désir de donner l'opportunité à leurs étudiants de faire un stage préclinique dans les communautés des Premières Nations;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur provincial du Programme des facultés de médecine a reçu le mandat d'ouvrir des places de stage en communauté accessibles à l'ensemble des étudiants des quatre facultés de médecine de la province de Québec;

CONSIDÉRANT QUE LE projet a été présenté aux directeurs santé des communautés d'Opitciwan, Manawan, Wemotaci, Mashteuiatsh, Wendake, Odanak, Eagle Village, Timiskaming, Pikogan, Lac-Simon, Kitcisakid ainsi que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT QUE la communauté de Mashteuiatsh a accepté d'accueillir deux étudiants pour une durée de deux à quatre semaines entre le mois de juin et le mois d'août 2013;

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe intitulée « *Protocole d'entente pour la réalisation d'un stage préclinique en communauté Première Nation* » doit être signée entre la Commission de la Santé et des Services sociaux pour les Premières Nations du Québec et du Labrador; l'université ainsi que la communauté de Mashteuiatsh;

CONSIDÉRANT QUE chacune des parties impliquées a des devoirs et responsabilités clairement indiqués dans le texte de l'entente tripartite;

IL EST RÉSOLU de mandater la directrice Santé et mieux-être collectif à signer le protocole d'entente en son nom et de réaliser les opérations relatives à la bonne marche de ce même projet.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyée de M^{me} Julie Rousseau
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION NO 5542

CONSIDÉRANT l'importance qu'accorde Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à la négociation territoriale globale et à son autonomie gouvernementale;

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE Regroupement Petapan inc. mène une négociation globale relative aux droits ancestraux pour trois Premières Nations Innu (Mashteuiatsh, Essipit et Nutakuan) avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec et que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est représenté par ledit regroupement à cet effet;

CONSIDÉRANT QU'une Entente de principe d'ordre général a été signée en mars 2004 et que les négociations visent à conclure un traité à partir du cadre et du contenu de celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada a différents programmes permettant de soutenir financièrement cette négociation, mais que ceux-ci nécessitent que les Premières Nations soient parties prenantes des engagements qui en découlent;

CONSIDÉRANT QU'un plan de travail a été entériné entre les négociateurs des trois parties;

IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général à signer les documents suivants :

- Un accord de prêt pour une avance de 600 000 \$;
- Un accord final pour les revendications autochtones du Regroupement Petapan inc. 2013-2014;
- Billet à ordre (reconnaissance de la dette);
- Entente de décentralisation de fonds dans le cadre du programme Rassembler nos forces – Réorientation de l'autonomie gouvernementale;
- Entente de décentralisation de fonds dans le cadre de l'Accord de prêt pour les revendications autochtones aux fins de la négociation globale

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION NO 5543

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie désire maintenir une saine gestion de ses avoirs notamment financiers;

CONSIDÉRANT QU'une politique de délégation des pouvoirs de signature a été approuvée le 29 mars 2009;

IL EST RÉSOLU que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accorde au Chef, M. Gilbert Dominique, et ce, conformément à ladite politique, une délégation de pouvoirs financiers.

- 1-10-110-20-100-XXXX
- 1-10-110-40-104-XXXX

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'accorder aux vice-chefs, M^{me} Marjolaine Étienne et M. Stéphane Germain, la même délégation, et ce, en l'absence du Chef.

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité.



RÉSOLUTION NO 5544

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a autorisé une garantie ministérielle en faveur de Joseph Henri CLAUDE BOIVIN, n° bande XXXX, lors de sa réunion régulière du 24 octobre 2005 (résolutions nos 3774 et 3775);

CONSIDÉRANT QUE suite à l'acceptation de la garantie ministérielle (n° 31807), les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ont émis un avis d'opposition (n° 345029) sur la totalité du lot 25-5-2 du rang « A » dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan C.L.S.R. 69371. La totalité du lot 25-5-3 du rang « A » dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan R.S.Q. 1047;

CONSIDÉRANT QUE le prêt de l'institution financière est acquitté en totalité et que nous avons reçu quittance et mainlevée;

IL EST RÉSOLU d'accorder une mainlevée sur la totalité du lot 25-5-2 du rang « A » dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan C.L.S.R. 69371. La totalité du lot 25-5-3 du rang « A » dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan R.S.Q. 1047.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité



RÉSOLUTION NO 5545

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a autorisé une garantie ministérielle en faveur de Joseph Russell CLIFFORD SKEENE, n° bande XXXX, et LYNE Marie Micheline ROBERTSON n° bande XXXX lors de sa réunion régulière du 18 septembre 1995 (résolutions nos 2476, 2477 et 2478);

CONSIDÉRANT QUE suite à l'acceptation de la garantie ministérielle (n° 31020), les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ont émis un avis d'opposition (n° 237134) sur la totalité du lot 18-15-50, du rang « A », dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan C.L.S.R. 69373;

CONSIDÉRANT QUE le prêt de l'institution financière est acquitté en totalité et que nous avons reçu quittance et mainlevée;

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE le prêt de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Programme de bande) est acquitté en totalité et que nous avons reçu quittance.

IL EST RÉSOLU d'accorder une mainlevée sur la totalité du lot 18-15-50, du rang « A », dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan C.L.S.R. 69373.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyée de M^{me} Julie Rousseau
Adoptée à l'unanimité



ADMINISTRATION FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désigne M. Patrick Courtois pour assister à l'assemblée générale annuelle de l'Administration financière des Premières Nations qui aura lieu le 4 juillet 2013 à Westbank, Colombie-Britannique. Proposé par M^{me} Marjolaine Étienne, appuyé de M. Jonathan Germain et adopté à l'unanimité.

L'ARBRE DE NOS APPARTENANCES

Dans le cadre des Fêtes du 175^e du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan participera à l'inauguration de l'œuvre « L'arbre de nos appartenances » qui aura lieu le 20 juin 2013 à la Pulperie de Chicoutimi et donne un montant de 380 \$ pour couvrir les frais (la moitié à travers le PIIIC) de location d'autobus pour les participants de Mashteuiatsh à cette inauguration. Proposé par M^{me} Marjolaine Étienne, appuyé de M. Jonathan Germain et adopté à l'unanimité.

FESTIVAL DES CAMIONNEURS DE LA DORÉ

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan participe à la soirée d'ouverture du festival qui aura lieu le 28 juin 2013 en utilisant 2 billets d'entrée gratuits.

SOCAM

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan achète quatre places pour assister au tournoi de golf de la SOCAM le 5 juillet 2013, au bénéfice du gala annuel de musique des Premières Nations, pour un montant total de 700 \$ - Proposé par M. Patrick Courtois, appuyé de M. Charles-Édouard Verreault et adopté à l'unanimité.

BRUNCH DU FESTIVAL WESTERN

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan participera au brunch du 21 juillet 2013 à Dolbeau-Mistassini en utilisant 2 billets d'entrée gratuits.

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC-ST-JEAN

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan participera aux activités de la Traversée du 25 au 27 juillet 2013 en utilisant des billets d'entrée gratuits.

21E CLASSIQUE RBA

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan achète quatre places pour assister au tournoi de golf du Régime des bénéfiques autochtones qui aura lieu le 22 août 2013, au profit de la Fondation du RBA pour les organismes, pour un total de 600 \$. Proposé par M. Jonathan Germain, appuyé de Mme Marjolaine Étienne et adopté à l'unanimité.

LES FEMMES DE COURSE

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan autorise le passage dans la communauté les 14 et 15 septembre 2013 de l'organisation « Les femmes de course ».